

Alerte bleue : seuls 13% des océans de la planète ne sont pas pollués



Une étude de l'université de Queensland a révélé que seulement 13 % des océans sont encore sauvages, vierges de tout impact lié aux activités humaines

Avec Nicolas
Imbert

Atlantico : Une étude de l'université de Queensland a révélé que seulement 13 % des océans sont encore sauvages, vierges de tout impact lié aux activités humaines. Qu'est-ce que cela signifie ?

Nicolas Imbert : Aujourd'hui, l'impact des activités humaines sur l'océan est largement visible. Certains impacts sont générés directement sur l'océan, d'autres indirectement comme la pollution, qu'ils s'agisse de la pollution plastique ou bien des micro-polluants ou perturbateurs endocriniens, ou plus récemment les effets de la contamination nucléaire issue de Fukushima-Daichi - qui contamine jusqu'aux thons au large de la Californie, et aux vins de Californie. Pour être exhaustif, il faut également rajouter les émissions de particules et les effets du dérèglement climatique, qui empêchent le plancton de réguler autant l'océan qu'il le faisait auparavant, et les changements sur l'albedo – la réflexion à la surface – de l'océan.

L'étude récemment publiée par Kendall Jones, de l'Université de Queensland, a été développée avec une méthodologie très sérieuse, et qui conduit à déclarer « sauvage » une zone dont l'impact des activités humaines (pêche, transport maritime, présence d'espèces invasives, pollution, anomalies de température de surface, acidification, montée des eaux...) sur la zone est inférieur à 10%.

La méthodologie mise au point aura une utilité mondiale, et a été testée sur différents espaces maritimes des pôles aux tropiques. Elle apporte des éléments essentiels pour le suivi de la santé de l'océan, en anticipation des travaux sur la préservation de la biodiversité en haute mer qui commenceront dès septembre aux Nations-Unies.

Nos observations confirment ceci : de l'Arctique jusqu'à l'Equateur, à proximité des côtes comme en haute mer, nous ne trouvons plus sur la planète un endroit exempt de pollution plastiques, et les chiffres sur la consommation des perturbateurs endocriniens, micro-polluants et polluants organiques persistants tentent à montrer qu'aucune eau à la surface de la planète n'est actuellement épargnée. Et dans le même temps, nous avons aujourd'hui, avec les savoir-faire d'aujourd'hui, toutes les solutions pour tarir l'impact de nos activités humaines sur la santé des océans, et de nombreuses expéditions, recherches et initiatives pilotes sont en cours pour trouver les modèles économiques qui permettront de réparer ce qui a déjà été déversé. A ce titre, des projets comme Plastics Odyssey, Sea Cleaners, Expédition MED (Mers En Danger), The Ocean Cleanup ou Plastics Ocean Foundation sont particulièrement prometteurs, et travaillent de plus en plus en réseau.

Quelles sont les activités qui dégradent le plus fortement le milieu océanique ? Et quelles régions sont les plus touchées ?

Nous avons, depuis la CoP 22 à Marrakech, une priorité qui porte ses fruits : « Stopper le Plastique dans l'Océan ». De nombreuses entreprises, mais aussi des associations, des collectivités locales et des gouvernements partout autour de la planète sont mobilisés autour de cette priorité unique, et accélèrent le passage de l'économie linéaire - produire, consommer, jeter – dans laquelle nous sommes englué aujourd'hui, vers l'économie circulaire, qui autour de l'éco-conception, du réemploi, de la valorisation et du recyclage permet de faire beaucoup mieux avec moins de matière et d'énergie.

Certaines de ces initiatives sont très visibles, comme par exemple la suppression des sacs plastiques jetables – initiative où des pays comme le Maroc sont en avance par rapport à la France -, la suppression des pailles et des cotons-tiges en plastique, ou bien la taxation de la vaisselle jetable en plastique et son remplacement par des produits durables, et/ou issus de matières organiques.

La réglementation européenne, et en particulier la directive REACH, ont beaucoup aidé depuis ces 20 dernières années, à réduire les substances - perturbateurs endocriniens, polluants organiques persistants et micro-polluants - les plus toxiques pour l'humain, mais également pour les éco-systèmes. Ce n'est pas encore assez, et désormais nous devons aller plus loin, avoir de nouvelles ambitions et réglementations pour la France, l'Europe et le Monde, en particulier sur les cosmétiques et les médicaments, les traitements vétérinaires et agricoles, les aliments et les produits de grande consommation. Les Etats-Unis sur certaines thématiques – la Californie et Hawaï sur les crèmes solaires et certains produits alimentaires -, le Pacifique Sud sur l'interdiction des OGMs dans les cultures et les aliments, sont plus avancés que l'Europe désormais, la Chine qui part de très loin avance à vitesse accélérée pour endiguer la chute de confiance liée aux crises sur l'alimentation et la santé. Il est urgent de mettre en place un nouveau « Pacte de Confiance » sur les cosmétiques, les médicaments et l'alimentation, ce qui permettra à la fois d'avoir une réputation d'excellence française et mondiale autour de ces produits, et donc de développer le positionnement économique français sur le sujet, mais également de préserver plus durablement la santé humaine, et celle des écosystèmes terrestres et marins.

Comme vous le savez également, la pollution n'a pas de frontière, et nous partageons tous le même système d'eau depuis le sommet des montagnes et les glaciers jusqu'à l'océan, depuis les pôles jusqu'à l'équateur. C'est donc mondialement qu'il faut agir, via les principaux marchés, pour apporter des solutions à la hauteur des enjeux. La présidence Fidjienne de la Cop 23 insiste beaucoup sur cette mobilisation globale, et c'est notamment ce qui a permis de mettre autour de la table, via l'Organisation Maritime Internationale (IMO), les principaux chargeurs et armateurs maritimes de la planète, et d'envisager des engagements volontaires pour accélérer la transition écologique de l'économie, réduire la pollution de l'air et préserver l'océan en supprimant rapidement les motorisations au fuel, pour les remplacer par des motorisations au gaz. Rien n'est encore joué, mais des initiatives volontaires comme celle de l'armateur CMA-CGM qui accélère fortement l'évolution de sa flotte vers une motorisation gaz, montrent que même sans légiférer, il est possible d'avancer très vite pour préserver sa compétitivité en protégeant mieux la planète.

Les activités de pêche ont également beaucoup à évoluer. La politique européenne et les Aires Marines Protégées ont porté leurs fruits pour mieux préserver la ressource, mais il reste encore de nombreuses évolutions à faire : la pêche prédatrice et la pêche illégale dégradent fortement les écosystèmes jusqu'ici préservés dans le Pacifique Sud, génère souvent en plus une pollution spécifique, tue ou mutilé des prédateurs marins comme les dauphins et les requins, là où de nombreuses pêcheries en particulier en Europe et aux Etats-Unis, ont appris à devenir plus responsables, notamment via des labels comme ASC. Les activités d'exploration pétrolière ou minière, que ce soit en haute-mer ou bien dans des écosystèmes préservés comme la Montagne d'Or en Guyane, génèrent encore trop souvent des pollutions irréversibles, en toute impunité. Souvenons-nous en particulier de la pollution irrémédiable dans le golfe du Mexique due à la plateforme Deepwater Horizon.

Le droit international n'est-il pas censé protéger les écosystèmes océaniques ?

En haute mer, l'essentiel du droit international est issu des accords de Montego Bay, qui étaient conçus pour réguler le trafic maritime et non pour préserver la planète. C'est cette nouvelle étape de responsabilité commune et différenciée, tant sur la haute mer que sur les zones économiques exclusives relevant des Etats et sur les zones littorales, que nous devons désormais construire. Le régime qui prévalait jusque dans les années 1980 était plutôt celui de l'impunité. Des procès retentissants, comme ceux de l'Erika et de l'Exxon Valdez, ont mis en avant les dégâts générés et sur les éco-systèmes, et sur la santé des populations.

Nous avons désormais besoin d'aller plus loin, et plus vite, et de ne pas compter uniquement sur les Etats, mais également sur la mobilisation de tous, y compris les assureurs, les financiers, les entreprises engagées, les collectivités locales et les associations.

C'est pourquoi, en 2015, à la demande du Président Hollande et en préparation de la CoP 21 et de l'Accord de Paris, de nombreux réseaux ont effectué la proposition d'une Déclaration Universelle des Droits et Devoirs de l'Humanité (DDHU) qui, 70 ans après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, apporte des solutions concrètes pour un environnement préservé et une humanité préservée. Ce n'est pas un hasard si le premier Etat à reconnaître cette déclaration est le Gouvernement des Comores, dont on connaît à la fois la façade maritime, la position stratégique dans l'océan indien, l'intérêt à préserver ses ressources et les enjeux de développement durable. Aujourd'hui plus de 100 collectivités (comme Paris, Modène, Strasbourg...), différentes régions et provinces de par le monde, des groupements d'entreprises comme le Mouvement des Entrepreneurs de la Nouvelle Economie (MENE), des entreprises, des ordres d'avocats partout sur la planète, et plusieurs dizaines de milliers de citoyens (il est possible de signer sur www.droitshumanite.fr) soutiennent cette déclaration, qui comporte plus de 50 ambassadeurs, dont l'ancien secrétaire général des Nations-Unis Ban Ki Moon.

Cette déclaration, qui tient en 4 principes, 6 droits et 6 devoirs, permettra non seulement d'avancer sur le droit de la mer, mais également de mieux préserver la santé humaine, comme la santé des écosystèmes terrestres ou marins, qu'ils relèvent de juridictions nationales ou du droit international. Les barreaux ne s'y sont pas trompés, et c'est pour ceci que à l'image des barreaux de Marseille et de Californie, mais aussi tout autour de la Méditerranée, les avocats sont les plus fervents défenseurs de la Déclaration, et ils ont bien compris que seuls des textes comme celui-ci permettraient une réponse rapide et à la hauteur des enjeux.

Quelles seraient les conséquences, si ces dernières zones sauvages disparaissaient dans les cinquante prochaines années ?

Je voudrais tout d'abord réaffirmer ceci : c'est maintenant que nous devons agir, et nous avons les moyens et les outils pour agir. Comme nous le disons dans notre ouvrage « OCEAN », les « clés pour agir » sont là, disponibles : www.desclespouragir.fr

Si nous n'agissons pas, la santé de l'océan se détériorera encore plus rapidement, et alors que l'océan contribue via le plancton à plus de 50% de la production de l'oxygène sur la planète, à la captation du carbone et à 50% des nutriments que nous mangeons, c'est l'espèce humaine qui en pâtira via un dérèglement climatique accéléré, un accès plus difficile à l'alimentation, et une pollution plus importante des eaux et des milieux. Des activités essentielles pour la France, comme le tourisme ou l'alimentation, ne peuvent pas se permettre ceci.

De plus, la détérioration de l'océan, accéléré par les effets du dérèglement climatique comme l'acidification et la montée des eaux, accroît les tensions entre les populations et les gouvernements, comme nous pouvons le constater déjà en Mer de Chine, dans le Pacifique, mais aussi en mer Méditerranée. Les opérations de reconquête par bassin, comme celles effectuées en Mer du Nord et en Baltique, commencent à porter leurs fruits et à montrer qu'une gouvernance partagée autour d'un environnement apaisée est largement préférable aux tensions transfrontalières.

Nous croyons fermement chez Green Cross, à l'importance de la sensibilisation et de l'éducation. C'est pourquoi nous soutenons cette année une expédition photographique dans l'Arctique, le Prix Carmignac du photojournalisme (<https://prixcarmignacarctic.fondationcarmignac.com/>), qui va apporter à la rentrée des témoignages édifiants sur les enjeux humains et la nécessité de préserver plus et mieux l'Arctique, et continuerons en 2019 en apportant notre soutien à une expédition que mène la photojournaliste Ania Freindorf à la rencontre des glaciers mondiaux (www.aniafreindorf.com), ainsi que des travaux sur les 3 océans Atlantique, Indien et Pacifique, pour accélérer la transition de la vulnérabilité à la résilience, en s'inspirant d'exemples positifs identifiés sur les îles et zones littorales de la planète, car ce sont bien elles les sentinelles de l'environnement et du climat.

À l'Assemblée Générale des Nations-Unies à New-York en septembre, mais également à la COP 24 à Katowice, nous allons accélérer la reconnaissance et la mise en place de la Déclaration des Droits et Devoirs de l'Humanité (DDHU), ce sera un grand pas pour rendre plus concrète la préservation de l'océan, et avoir un texte qui bénéficie tout d'abord aux populations, et génère une responsabilité commune et différenciée, à terre, sur le littoral et en mer, tout en étant compatible avec toutes les législations du monde.

Nous avons besoin d'accélérer plus encore la transition écologique au niveau local et national. Des scandales récents, comme celui du glyphosate, tout comme les sujets sur la reconquête de la qualité des eaux qui seront abordés en France à la rentrée lors des Assises de l'Eau, illustrent bien l'importance du travail qui reste à accomplir, y compris en France, pour ne plus utiliser l'océan comme la poubelle de nos activités humaines, mais bien comme le poumon et le garde-manger de la planète, et d'agir en conséquence.

L'Institut National de l'Economie Circulaire, et la feuille de route issue des Assises de l'Economie Circulaire, ont mobilisé tous les acteurs industriels, économiques, territoriaux et associatifs pour accélérer la transition de l'économie linéaire vers l'économie circulaire. C'est le moment d'aller plus vite et plus fort, et de supprimer tous ces plastiques jetables qui passeront 5 secondes entre nos mains, puis plusieurs centaines d'années dans l'océan, ou que l'on retrouvera dans l'estomac d'un oiseau, d'une tortue ou d'un poisson...morts.

Enfin, chacun peut, par son comportement, par ses choix de consommation – alimentation, cosmétiques, médicaments, transports... - choisir des solutions ou des produits qui impactent moins les écosystèmes aquatiques et marins, et préserveront sa santé, et réclamer pour ceci labels et évolutions législatives.

« L'humanité est la seule espèce sur la terre qui peut faire le choix de ne pas disparaître », nous dit Jean-Michel Cousteau. Nous en avons les moyens, cette étude sur l'état de l'Océan est une nouvelle urgence à agir, relevons le défi et protégeons l'océan et la planète pour nous préserver nous-même.